

Le Monde Ouvrier



The Labor World

Bibliothèque Municipale
1210 e, Sherbrooke,
Montréal 24, Que.

Le doyen des journaux ouvriers canadiens

The Dean of Canadian Labor Papers

41e Année — No. 8

SEPTEMBRE 1956 — MONTREAL — SEPTEMBER, 1956

41st Year — No. 8

Une tâche bien accomplie

Ere nouvelle dans le Québec

Enfin, la fusion de la Fédération du Travail du Québec et de la Fédération des Unions industrielles du Québec est sur le point de se réaliser. Le comité d'unité, composé de représentants de ces deux organismes, s'est entendu sur l'accord de fusion et la constitution qui régira la nouvelle Fédération.

Nous devons féliciter chaleureusement les membres du comité d'unité pour le magnifique travail qu'ils ont accompli. Les modalités de l'accord présentaient certains problèmes qu'il a fallu beaucoup de compréhension et de doigté pour solutionner.

Maintenant que les deux tiers des ouvriers syndiqués de la province sont solidairement unis dans une seule Fédération, nos efforts doivent tendre vers l'unité ouvrière intégrale.

La classe ouvrière de notre province ne peut songer à exercer une influence conforme à sa prépondérance numérique et imposer aux employeurs et à nos gouvernements ses justes revendications que si elle est unie.

L'unité ouvrière est plus que jamais nécessaire, voire indispensable, pour assurer non seulement un niveau de vie convenable pour tous les ouvriers mais une redistribution des richesses de notre pays.

Il convient également de reconnaître que le solidarisme syndical permettra à la masse ouvrière de réclamer une représentation proportionnelle à son importance dans les gouvernements de toutes catégories.

La scission ouvrière a permis à la classe dite professionnelle de dominer nos gouvernements et par contre à condamner la classe ouvrière à fournir presque exclusivement la classe des gouvernés.

L'unité ouvrière intégrale donnera un nouvel espoir à la masse ouvrière qui, dans les cadres actuels, doit demeurer soumise, patiente et surtout résignée.

Le schisme syndical a profité aux employeurs et aux politiciers et a réduit d'autant la puissance des travailleurs dans leurs revendications et leur potentiel de persuasion auprès des autorités gouvernementales.

La classe ouvrière de cette province se réjouira donc du beau travail accompli pour l'unité ouvrière intégrale dans le Québec.

M. F.

La 19e conférence annuelle de la Fédération du Travail du Québec qui se tiendra les 12 et 13 octobre marquera la fin d'une époque dans les annales du Travail Organisé dans la province de Québec.

Il convient peut-être que cette conférence qui sera la dernière avant la fusion de la Fédération du Travail du Québec et de la Fédération des Unions Industrielles du Québec ait lieu dans la vieille capitale, car ce fut à Québec même qu'a été prise la décision de former une Fédération provinciale. En effet, le 16 février 1937, à une assemblée de représentants des unions internationales, tenue dans la ville de Québec, le confrère Arthur Martel de la Fraternité unie des charpentiers menuisiers fit la proposition suivante qui a été adoptée par une forte majorité des délégués présents.

Cette résolution se lisait comme suit: "Résolu que cette assemblée se prononce en principe en faveur de la formation d'une Fédération provinciale du Travail; qu'un comité de sept membres soit nommé dans le but de convoquer une conférence provinciale à Trois-Rivières au cours du mois de juillet prochain. Cette Fédération s'occupera des affaires qui intéressent le Monde Ouvrier de la province."

Parlant sur cette proposition le délégué Gustave Francq fit la déclaration suivante: "Le Travail Organisé dans notre province n'occupe plus la place qu'il occupait il y a une vingtaine d'années, alors que notre

mouvement était le seul porteparole attitré de la classe ouvrière; nous avons perdu du terrain, sinon en tant que le nombre de membres est concerné, car nous sommes toujours en grande majorité dans le Québec, quoi qu'on en dise, et nous continuerons probablement à l'être à l'avenir, mais notre influence devant l'opinion publique n'est pas ce qu'elle devrait être."

"Il faut remonter le courant et affirmer avec plus de fermeté que jamais ce que nous sommes et qu'elles sont nos aspirations. Comment y arriver? On préconise une Fédération du Travail; ce ne sera pas la panacée universelle, certes, mais c'est un moyen de mieux nous faire connaître. Ce qu'il faut, c'est un corps central, qui aura le pouvoir de convoquer une conférence annuelle à laquelle nous rencontrerons les représentants des unions des divers centres industriels de la province, nous prendrons contact avec eux et nous aurons l'occasion de discuter, sinon de résoudre, les problèmes sociaux particuliers à notre province, nous reprendrons alors la place prépondérante qui nous revient de droit."

Faisant suite à cette décision une conférence constitutionnelle était tenu à Trois-Rivières,

le 1er août 1937, à laquelle conférence 132 délégués représentant 85 organisations adoptaient définitivement l'idée de fonder une Fédération provinciale. Et le Congrès des Métiers et du Travail du Canada émettait une charte à la Fédération du Travail le 7 janvier 1938.

Depuis ses premières heures il est hors de tout doute que la Fédération a joué un grand rôle; elle a pris une importance de premier plan; elle a demandé de nombreuses réformes au gouvernement de Québec; elle en a obtenu un certain nombre, peut-être pas autant qu'on aurait voulu. Tenant compte des circonstances, le Travail Organisé peut être fier de la bonne réputation qu'elle s'est acquise, de l'influence qu'elle possède aujourd'hui.

Elle a vu pendant ses 19 années d'existence les unions internationales se multiplier et grandir. Les adeptes du syndicalisme international se sont fait légion et ils ont répandu dans toute la population ouvrière du Québec un esprit qui tout en l'éveillant a su la garder dans le respect de l'ordre.

Ce sont des réalisations dont les officiers et les délégués qui ont participé aux activités de la Fédération peuvent légitimement être fiers.

LES PERES DE LA FEDERATION



Assis de gauche à droite: Pierre Lefebvre, vice-président; Gustave Francq, secrétaire; Raoul Trépanier, président; Omer Fleury, vice-président. Debout, dans le même ordre: Arthur D'Aoust, vice-président; J. B. Arsenaull, Alph. Mathieu, Emile Lajoie, Jos. Matte, vice-présidents.

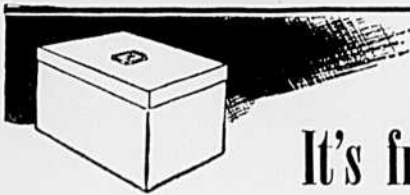
Voulez-vous savoir

"Comment conduire
une assemblée d'union"

Procurez-vous

Un manuel simplifié des règles parlementaires traduit par Hélène Antonuk et imprimé au Canada avec l'autorisation du Workers Education Bureau of America, FAT-COI.

FEDERATION DU TRAVAIL DU QUEBEC
1476 ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Qué.



It's from Birks
means so much to the recipient of a gift in the famous Blue Box.

For four generations, the gift in the Birks Blue Box has been given with pride . . . received with pleasure.

BIRKS
JEWELLERS

Birks Diamonds—Challenger Watches—Birks Sterling—English Bone China—English Leather—Regency Plate.

LES UNIONS SUR LE CHEMIN DE LA "CONCENTRATION" (l'abbé G. DION)

L'abbé Gérard Dion de l'Université Laval a averti le travail organisé récemment que la tendance des syndicats ouvriers et des administrations de notre civilisation de s'acheminer "vers des formes gigantesques" peut devenir "un danger pour la démocratie si l'on n'y prend pas garde."

Le professeur Dion a dit qu'il faudrait être aveugle pour ne pas remarquer que les syndicats ouvriers, et tous les autres groupements sociaux se dirigent graduellement sur le chemin de l'unification et de la concentration.

Dans un discours de 3,000 mots préparé en anglais pour être donné aux officiers et organisateurs de la

Fraternité des employés de chemin de fer, le prêtre âgé de 43 ans, a dit que ses remarques découlent de deux événements récents.

Le premier c'est la fusion des centrales syndicales avec la création du Congrès du Travail Canadien, et le second, c'est la commotion créée dans le public par la publication de l'étude sur les moeurs politiques du Québec.

Rôle du syndicalisme

Ces événements, dit l'abbé Dion, l'ont amené à poser la question suivante: Quel est le rôle du syndicalisme dans une société libre? En démocratie, il appartient aux intéressés de s'occuper de leurs affaires

au lieu de s'en remettre aux autres. C'est pourquoi, dit-il, la poursuite efficace des intérêts des travailleurs en régime démocratique exige l'association.

En s'occupant des intérêts du travailleur, le syndicat inévitablement s'occupe des intérêts des citoyens car il n'y a pas de cloison étanche entre le travailleur, le père de famille et le citoyen. Mais justement à cause de cette coïncidence, dit-il, le syndicat ne peut pas se désintéresser de la chose publique.

"Les objectifs professionnels et économiques qu'il poursuit débouchent nécessairement sur le plan politique... De plus en plus les problèmes économiques affectent la politique; de plus en plus l'Etat est obligé d'intervenir dans l'économie."

Une forme "indirecte" d'action politique s'exerce chez les ouvriers par l'entremise de leurs syndicats qui soumettent des suggestions aux autorités gouvernementales.

Action politique

Cependant, tout en restant dans leur domaine, les syndicats ouvriers peuvent, selon les circonstances, faire de l'action politique directe, dit-il. Mais confondre un mouvement ouvrier et un parti politique serait une grave erreur.

Il est cependant normal que syndicat et parti politique, qui s'inspirent d'une même conception de la vie sociale s'épaient mutuellement et collaborent effectivement à traduire dans la réalité le même idéal.

"Il ne faut pas conclure de là que le parti politique doit devenir un instrument dominé par le syndicat pas plus que le syndicat puisse accepter de devenir un jouet entre les mains d'un parti politique. Dans l'un et l'autre cas on glisserait vers le totalitarisme et la démocratie n'existerait plus."

Il est difficile dit l'abbé Dion, d'imaginer la démocratie sans que les groupes qui la composent soient eux-mêmes démocratiques.



**DE MIEUX
EN MIEUX
AVEC LE TEMPS**

VOUS
PLACEZ \$500⁰⁰
ET
RETIREZ \$736⁸⁸

Les Obligations d'Épargne du Canada de la 11e émission ont un taux d'intérêt progressif, qui commence à 3¼% et atteint graduellement 4%. Une Obligation d'Épargne de \$500 de la nouvelle émission rapportera \$236.88 d'intérêt en 12½ ans. Vous retirerez donc en tout \$736.88. Les Obligations d'Épargne du Canada peuvent toujours être encaissées en tout temps à leur prix d'achat plus les intérêts. Étudiez le tableau d'intérêts progressifs ci-contre. Hâtez-vous de signer la formule d'achat d'Obligations d'Épargne. Il n'y a jamais eu de moyen plus facile et plus sûr de se faire une réserve pour l'avenir.

**ACHETEZ DES
OBLIGATIONS
D'ÉPARGNE
DU CANADA**

au comptant ou par versements de votre courtier de placements, de votre banque ou d'une société de fiducie ou de prêts. Achetez-en par retenue sur votre salaire.

Intérêt progressif
Obligations d'Épargne du Canada
11e émission

Deux premiers coupons rapportent	3¼%
Deux coupons suivants	3½%
Deux autres suivants	3¾%
Sept derniers	4%
L'intérêt pour chaque placement de \$100, conservé jusqu'à échéance, est de	\$47.38

COUPURES

(Obligations avec coupons attachés):
\$50, \$100, \$500, \$1000 et \$5000

Obligations entièrement enregistrées (intérêt payé par chèque):
\$500, \$1000 et \$5000

Limite d'achat pour une même personne: \$5000

Encaissable en tout temps à la valeur d'achat plus les intérêts.

L'égalité de salaire pour les femmes

La loi sur l'égalité de salaire pour les femmes est entrée en vigueur le 1er octobre 1956. On a autorisé la publication d'une proclamation à cet effet.

La loi stipule que les employées accomplissent un travail identique ou sensiblement identique à celui des employés ne doivent pas toucher un taux de rémunération moindre que celui desdits employés.

Des copies de la loi en question seront envoyées aux employeurs et syndicats ouvriers intéressés aux entreprises ou ouvrages relevant de l'autorité fédérale. Parmi ces entreprises et ouvrages, mentionnons: les chemins de fer, la navigation, les expéditions par eau, les canaux, télégraphes, lignes de transport aérien, la radio, les banques, d'autres travaux de nature interprovinciale ou internationale ou déclarés à l'avantage général du Canada ou à l'avantage de deux ou plusieurs provinces.

On a demandé aux employeurs et aux syndicats ouvriers de réviser leur politique à la lumière des dispositions de cette loi.

L'application de la loi relèvera de la Division des relations industrielles du ministère.

CONVENTION GREETINGS

AIRCRAFT INDUSTRIES OF CANADA LIMITED

Complete overhaul and conversion on all types of aircraft.

D.O.T. AND R.C.A.F. APPROVED

Box 100 — Phone FI. 7-7517 — ST. JOHNS, P. Q.

WHEN IN HUNTINGDON, VISIT

Dominion Dyeing & Printing Co. LIMITED

(Associated with The Bradford Dyers' Association Limited, England)

Dyers, Printers and Finishers of all Textile Fabrics

DRUMMONDVILLE, P. Q.

CANADA

COMPLIMENTS

OF

HUNTINGDON WOOLEN MILLS LIMITED

HUNTINGDON

QUEBEC

COMPLIMENTS OF

J. J. BARKER COMPANY Limited

COWANSVILLE, Que.

CANADA

Importantes négociations dans l'industrie forestière

Des bureaux de la Fraternité Unie des Charpentiers et Menuisiers d'Amérique on nous annonce le renouvellement de trois conventions collectives de travail couvrant près de cinq mille bûcherons. Il s'agit des renouvellements de convention avec la Compagnie Hammermill Paper de Matane, la compagnie Ste-Anne Power de Beupré et la compagnie Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Limited de Forestville.

A la Hammermill Paper Company, de nombreux avantages ont été apportés à la convention existante. Parmi les principaux avantages obtenus mentionnons une augmentation générale dans les salaires, une amélioration importante à la clause des vacances rendant celle-ci plus généreuse ainsi qu'une modification à la clause de sécurité syndicale.

Au chapitre des salaires, une augmentation de base équivalente à 6% a été accordée sur tous les taux à la journée ainsi que sur ceux à forfait. Le taux minimum à la corde s'établit maintenant à \$9.00 (bois écorcé).

Des crédits de vacances plus avantageux sont accordés. Pour tous les employés ayant complété quinze jours de service dans un même camp, un crédit de vacances de 1% est accordé. Pour tous ceux ayant complété trente jours, un crédit de vacances de 2% est accordé.

Les remises de déductions syndicales devront maintenant être faites à l'Union mensuellement.

A la compagnie Ste-Anne Power ainsi qu'à l'Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Ltd., une page sociale d'histoire humaine s'est écrite avec le renouvellement de ces deux conventions. En effet, des avantages sérieux sont consentis qui créent dans l'industrie forestière des pas nouveaux en matière de conditions de travail. Dans les deux cas, des conventions ont été signées pour une période de deux ans.

A la compagnie Ste-Anne Power

Des augmentations générales de salaires équivalentes à près de 12% sont accordées sur tous les taux à la journée et à la pièce, ce qui établit le taux de coupe à la corde un des plus hauts dans l'industrie forestière, soit \$6.45 et \$7.45 pour la première année de contrat et \$6.85 et \$7.85 pour la deuxième année de contrat.

De plus, plusieurs classifications telles les cuisiniers, les choreboys, etc., etc. bénéficieront, étant donné la continuité de leur travail, de période de congés payés.

Au chapitre de la sécurité syndicale, le contrat prévoit des clauses combinées de maintien d'affiliation de préférence syndicale et d'atelier syndical au bout de trente jours. Ce contrat renouvelé accorde aux ouvriers de nombreux avantages dont un service de buanderie, la paye à tous les mois avec des avances régulières, etc., etc.

En plus de tous les avantages dont jouissaient précédemment les employés et en plus de tous les nouveaux bénéfices ac-

quis, des expériences sérieuses seront tentées quant à la possibilité d'établir des lits à un étage, un système de douches dans les camps, etc.

Ce contrat constitue une oeuvre de coopération et de compréhension entre patrons et ouvriers, des problèmes et des droits de l'une et l'autre des parties.

A l'Anglo Canadian Pulp & Paper Mills Ltd.

Cette convention également renouvelée pour une période de deux ans accorde aux ouvriers des bénéfices tant économiques que sociaux dont une augmentation générale approximative de 12% tant sur les taux à la journée que sur les taux à forfait établissant ainsi le taux minimum à la corde pour la coupe du bois de pulpe à \$6.25 et \$6.70 pour la première année et \$6.50 et \$7.00 pour la deuxième année. Ce taux s'additionne à la rémunération que reçoivent les bûcherons pour les chemins faits.

Au chapitre des crédits de vacances, des crédits plus généreux sont également accordés, soit: 2% de rémunération après quarante-cinq jours de service et 2½% après soixante-quinze jours.

Tous les employés de la compagnie devront dorénavant devenir membre de l'Union dans un délai de trente jours, s'ils veulent conserver leur emploi avec la compagnie.

Plusieurs autres questions ont également été touchées à l'occasion des négociations dont le système de buanderie, les chemins, etc., etc.

Cette convention, expression d'une coopération et d'une compréhension sincère entre patrons et ouvriers, constitue un pas important en vue de l'amélioration progressive des conditions de travail et de salaires des gars de la forêt.

M. Edouard Larose, représentant général dirigeait les négociations au nom de la partie syndicale.

GENERAL ELECTRIC

"All Materials Required For a Complete Industrial Installation"

"EVERYTHING ELECTRICAL FOR THE HOME"

- | | |
|-----------------------|-------------------|
| STREET LIGHTING | PLASTICS |
| TRAFFIC CONTROL | GLYPTAL |
| AIR HEATERS | SILICONES |
| FLOOD LIGHTING | WIRE AND CABLE |
| CONDUIT | MERCURY SWITCHES |
| CARBOLOY TOOLS | MOTORS & CONTROLS |
| REMOTE CONTROL WIRING | LIGHTING |
| TRANSFORMERS | LAMPS |
| WATT HOUR METERS | |

- | | |
|------------------|----------------------|
| FREEZERS | DISPOSALS |
| REFRIGERATORS | DISH WASHERS |
| RANGES | IRONERS |
| WASHERS | TELEVISION RECEIVERS |
| DRYERS | RADIOS |
| AIR-CONDITIONERS | ELECTRONIC TUBES |
| WATER-HEATERS | |

- | | |
|-----------------|-------------------|
| IRONS | VACUUM CLEANERS |
| TOASTERS | CLOCKS |
| KETTLES | FRY PANS |
| MIXERS | ELECTRIC BLANKETS |
| FLOOR POLISHERS | COFFEE MAKER |

"Progress is our Most Important Product"
Canadian General Electric Co. Ltd.

Wholesale Department

- | | |
|--------------------------------------|------------|
| 5000 NAMUR ST. — MONTREAL, Que. | IE. 3-9911 |
| 65 BELVEDERE ST. — SHERBROOKE, Que. | LO. 9-3641 |
| 2369 ROYALE ST. — THREE RIVERS, Que. | FR. 5-1658 |
| 850 DE LA REINE — QUEBEC, Que. | 2-6815 |
| BLVD. IGNACE — CHICOUTIMI, Que. | LI. 3-4158 |

Compliments of

McDONALD & ROBB
LIMITED

MILLERS

Cable Address: "DONROBB"
Codes: Bentley-Western Union-Riverside Revised

VALLEYFIELD, P. Q. CANADA

COMPLIMENTS

of

Mack Molding Limited

WATERLOO, QUEBEC
CANADA

Compliments of

BOLTA PLASTICS LTD.

GRANBY, QUE.

LES ALLOCATIONS SUPPLEMENTAIRES DE CHOMAGE NE SONT PAS UNE REMUNERATION, AFFIRME LE CTC

Les paiements versés aux ouvriers, mis en congé, d'après un mode d'allocations supplémentaires de chômage ne sont pas un salaire et ne devraient pas toucher une demande de prestations à l'assurance-chômage, a affirmé le Congrès du Travail du Canada cette semaine.

Le CTC a pris cette position dans un mémoire soumis à la Commission d'assurance-chômage qui est à examiner la signification de tels plans. Présentement, le droit d'un travailleur en chômage à retirer des prestations d'assurance-chômage est conditionné par le montant de ses revenus durant cette période.

Gordon G. Cushing, le vice-président exécutif du CTC, présenta le mémoire et était accompagné de Abraham Andras, assistant au directeur des recherches du CTC.

Le mémoire du CTC compare les allocations supplémentaires de chômage avec les paiements faits selon des plans d'assurance contre la maladie et les accidents. Les versements prove-

nant d'assurances contre la maladie et les accidents ne sont pas considérés comme une rémunération par la Commission d'assurance-chômage. "Faire autrement dans le cas des allocations supplémentaires de chômage porterait à considérer ces contributions des employeurs différemment de celles faites dans le cas d'assurances contre la maladie et les accidents."

"Ceci est une anomalie en soi. Il y aurait l'effet de taxer doublement un employé du fait de sa participation; d'abord dans le cas de ses contributions en vertu de la Loi d'assurance-chômage, puis comme personne qui reçoit une allocation selon le plan. Ceci clairement n'est pas l'intention du parlement."

La mise en commun des primes pour couvrir un risque commun fut le principe à la base des plans de salaire annuel garanti de même que des plans d'assurance-santé. Sur cette base ils devraient être considérés de la même façon, selon le CTC.

UN COMITE CTC POUSSERA LES DROITS DE L'HOMME

Le nouveau comité sur les droits de l'homme du Congrès du Travail du Canada, avec à sa tête Frank H. Hall, des commis ferroviaires, projette une action intense pour promouvoir les droits de l'homme et qui aboutira à une conférence nationale au printemps de 1957 à laquelle participeront des délégués canadiens et américains.

Des rapports reçus des comités régionaux indiquent que les lois antidiscriminatoires sur l'emploi, des gouvernements fédéral et provinciaux, ont contribué à diminuer ou à éliminer complètement les pratiques discriminatoires d'emploi, à cause de la race ou de la religion, dans un certain nombre d'industries.

A la fin "de rendre vraiment efficaces ces lois sur le plan national" le comité sur les droits de l'homme du CTC a demandé au Ministère du travail d'accroître son programme d'éducation sur les pratiques équitables dans l'industrie et d'autoriser un groupe consultatif à prendre part à l'élaboration de son programme d'éducation. En plus, le comité du CTC demande une coordination plus grande des activités des gouvernements provinciaux en ce sens.

Le comité dirigé par Frank Hall essaiera d'obtenir le passage de lois antidiscriminatoires de la part des gouvernements de Québec, Terre-Neu-

ve, Alberta et de l'Île-du-Prince-Edouard.

Les fédérations provinciales se fusionnent

Les nouvelles fédérations provinciales prévues par le Congrès du Travail du Canada ont déjà été constituées, ou le seront d'ici quelques mois, dans le cas de cinq provinces. La Fédération du Travail du Nouveau-Brunswick a approuvé récemment le projet de fusion avec le Conseil du Travail de cette province.

La Fédération du Travail de l'Alberta tiendra son assemblée le 18 septembre selon les termes de l'accord négocié par un comité d'unité. La Fédération du Travail du Manitoba aura son assemblée le 3 novembre, à Winnipeg. One Big Union sera aussi affiliée à la fédération manitobaine.

La Fédération du Travail de la Saskatchewan tiendra son assemblée constituante à Regina, du 14 au 17 novembre. Les deux groupements actuels auront la première journée pour régler leurs affaires.

La Fédération du Travail de la Colombie-Britannique se formera le 15 novembre à Vancouver. On discutera surtout à l'assemblée du projet de constitution.

L'aménagement de Beaumont sera fait de main d'homme

Une équipe de travailleurs intrépides pénètre dans une région éloignée du Québec pour maîtriser une fois de plus les eaux tumultueuses du St-Maurice.

C'est au Rapide Beaumont, à 114 milles de l'embouchure, que s'élèvera la prochaine centrale de la compagnie Shawinigan Water and Power. Cette usine aura une puissance de 246,200 kilowatts, qui portera à 1,500,000 kilowatts la puissance totale des aménagements de ce cours d'eau.

Ce vaste projet serait irréalisable sans le concours de travailleurs habiles, forts et expérimentés. Aussi la Shawinigan est-elle heureuse de rendre hommage à ces braves dont les efforts auront contribué au progrès et à la prospérité de la province.



associated and subsidiary companies

CETTE MERVEILLEUSE SÉRÉNITÉ D'ESPRIT...



peut être acquise par le TRAVAIL et l'ÉCONOMIE
LA BANQUE D'ÉPARGNE
DE LA CITÉ ET DU DISTRICT DE MONTRÉAL

Coffrets de sûreté à tous nos bureaux

IL Y A UNE SUCCURSALE DANS VOTRE VOISINAGE



Déjà l'automne..., mais où est passé l'été ?

Les pessimistes du printemps passé auraient gagné la partie ? Les espoirs déçus des fervents de l'été sont là... et les projets pour la saison hivernale prédominent.

Le fabricant de jouets aura bientôt terminé ses oeuvres ; la distribution auprès des vendeurs, petits et grands magasins, est déjà complétée.

Les caisses de Noël devront se combler le plus tôt possible, et puisque Madame consulte les magazines où du chinchilla ou lapin teint, on décrit la mode, l'époux constate qu'équilibrer son budget devient un sérieux casse-tête.

Les achats de livres scolaires, les cahiers des écoliers ont déjà grevé le porte-monnaie, et tout semble indiquer qu'il faudra toujours gratter le fond, tant il y a de nouvelles occasions.

C'est à croire que le génie du commerce influence même les saisons, afin d'assurer la circulation de l'argent.

Le moyen le plus efficace d'oublier les désavantages apparents de l'automne demeure dans les distractions qui ne manquent sûrement pas...

Les ligues de quilles sont en branle... Le hockey intéresse déjà un grand nombre d'amateurs... pendant que le rugby attire les foules.

La télévision semble l'amusement le moins dispendieux et vous invite à enfiler tôt les pantoufles tant négligées par le passé... De cette façon me direz-vous : pas de sorties, pas de dépenses... Vous auriez raison si le meuble nouveau vous eut été donné... Tout sera payé sous peu ajouterez-vous... Peut-être ? mais croyez que rien n'est gratuit de nos jours. On a pensé nous coller, pour sous peu aussi, une taxe sur les écrans !. Vous avez raison, ça ne finira donc jamais ?...

Les feuilles tombent... avez-vous songé au chauffage ?... Votre paletot d'hiver a-t-il été rongé par les mites ?...

Et votre santé ?... Souvenez-vous l'automne est un début de bonne saison pour les médecins.

Il faut reconnaître aussi que le garagiste prendra, lui aussi comme tant d'autres, sa petite part.

Les feuilles tombent sur les pupitres et coloriées de clauses justifient les projets d'optimistes.

Les feuilles tombent des mains de l'ouvrier qui ne peut subvenir aux besoins des siens, et tachées d'arrérages elles s'accumulent et deviendront l'objet de tourments entremêlés d'espoirs.

Les feuilles tombent pour habiller la terre avant les froids et les vents...

Si l'ours prépare son gîte pour dormir l'hiver durant, l'homme devra, lui, quitter la belle saison et redoubler d'efforts à la préparation de l'avenir.

Les feuilles tombent, mais l'arbre reste debout... et la providence a voulu que les bourgeons précèdent la verdure future.

D'autres feuilles seront vouées à la chute, après avoir cotoyé les fleurs et les fruits de l'été...

Chez les hommes ; le nouveau riche ignorera le prospère d'hier... et la vie continuera la semence des illusions, désespoir des mortels.

Les feuilles tombent et le vent les soulève vers le ciel, on dirait des âmes qui se disputent le bleu pâle ou gris du firmament.

Et l'homme les mains sur les hanches regarde les mystères de la nature oubliant qu'il a lui aussi l'existence d'un cycle.

Dès sa naissance la créature humaine cherche la chaleur ; c'est l'hiver jusqu'au printemps de la jeunesse. Le soleil ardent, sa chaleur, les temps sombres, les orages qui créent les arcs-en-ciel c'est l'été ; c'est la joie de vivre, la confiance, les craintes inspirées par l'expérience, les déceptions et la quiétude du philosophe qui attend la tombée des feuilles, et voilà, c'est l'automne...

HARVEY BROWN EST DECÉDÉ

Harvey M. Brown, le président de l'Association Internationale des Machinistes entre les années 1938 et 1949 est mort récemment à sa demeure de Harrisburg, Pensylvanie. M. Brown servit son union pendant de nombreuses années

d'abord comme agent d'affaires et vice-président, puis comme président. Il était une figure hautement considérée du monde du travail et servit son organisation d'une façon à relever partout la dignité du travailleur.

Les travailleurs du tabac visent à la semaine de 30 heures

Plus de 200 délégués représentant les 35,000 membres de l'Union Internationale des Travailleurs du Tabac ont donné leur appui à la semaine de travail de 30 heures pour leur industrie. La résolution a été adoptée lors de la 11^{ème} réunion annuelle de cette union internationale qui groupe tous les ouvriers employés dans l'industrie du tabac à l'exception de ceux travaillant à la J. Reynolds Tobacco Co., le fabricant des cigarettes Camels, Winstons et Cavaliers.

John O'Hare et Robert R. Petree ont été élus respectivement président et secrétaire-trésorier de l'union tandis que neuf vice-présidents conservent leur poste, parmi lesquels se trouve John Purdie de Montréal, le représentant canadien sur le comité exécutif international. L'union compte 6,000 membres au Canada.

L'union des pâtes et papiers établit un comité d'unité

La 24^{ème} réunion annuelle de la Fraternité Internationale des Travailleurs de la Pulpe, du Sulfite et des Moulins à Papier a approuvé une résolution instituant un comité permanent d'unité qui est autorisé à engager le dialogue avec les autres unions de l'industrie du papier. Tout projet de fusion, cependant, devra recevoir l'approbation d'une assemblée constitutionnelle.

La dernière réunion, qui marquait d'ailleurs le 50^{ème} anniversaire de fondation de cette union de 165,000 membres, approuva aussi une augmentation de la cotisation per capita à la caisse de l'union, des hausses de salaire ainsi qu'un projet de plan de retraite pour les officiers.

Les machinistes décident des objectifs futurs

Les décisions prises par près de 1,500 délégués présents à la réunion de 1956 de l'Association Internationale des Machinistes influenceront, durant les quatre prochaines années, le bien-être de 1,000,000 de travailleurs, membres de cette union.

La réunion des délégués vota un ensemble d'objectifs dont des hausses de salaire, des heures de travail plus courtes, des conditions de travail meilleures et une meilleure assurance-maladie. Des objectifs spéciaux furent arrêtés pour les avionneries, les chemins de fer, les garages et les machineries.

Les délégués votèrent aussi la création d'un fonds de défense de plusieurs millions qui permettra de verser chaque semaine la somme de \$35.00 à un gréviste. La prestation actuelle durant les grèves est de \$10.00. Afin de subvenir aux besoins du fonds et des autres services de l'union la cotisation per capita à la caisse de la grande loge sera augmentée à \$2.00 par mois dont 50 cents sera réservé au fonds de défense. La contribution minimum des membres sera portée à \$4.00 par mois.

Le Monde Ouvrier The Labor World

Publié dans le but de promouvoir les réformes législatives nécessaires à la protection de la classe ouvrière du Québec, et à l'amélioration de son sort.

Organe officiel de la

FEDERATION DU TRAVAIL DU QUEBEC

Comité exécutif

Roger PROVOST, président ; Armand MARION, secrétaire-trésorier ; Edouard LAROSE, R. M. BENNETT, J. S. LAMBERT, J.-B. HURENS, René FOURNIER, Marcel CHARBONNEAU, Pat O'FARRELL, Georges METIVIER, vice-présidents.

Fondateur, Gustave Franco ; Directeur, Roger Provost ; Rédactrice, Hélène Antonuk.

Adressez toutes communications à :

1476 ouest, rue Sherbrooke — Téléphone : WELLINGTON 7279

Imprimé par Mercantile Printing, Limited, 11 ouest, rue St-Paul, Montréal 1, Que.



SYNDICALISME OU LEGISLATION OUVRIERE

Au moment où le monde ouvrier de cette province regarde avec espoir les événements qui rapprochent le jour où tous les ouvriers du Québec seront solidaires dans une seule centrale syndicale, il est peut-être opportun de se demander, entre autres choses, si la législation ouvrière n'est pas destinée éventuellement à supplanter totalement le syndicalisme libre.

Nous sommes en présence de deux tendances. L'une politico-économique, qui est oeuvre gouvernementale et par laquelle les conflits du travail prennent pour ainsi dire couleur officielle et inspirent une politique d'intervention — provisoire ou permanente — qui fait tache d'huile par suite de situations urgentes et menace, si l'on n'y prend garde, de refouler l'action syndicale au second plan de la bataille économique. L'autre tendance, c'est l'action syndicale qui entend se servir de sa propre force économique dans les conflits de travail.

Faut-il préconiser la première tendance ou la seconde ?

Est-il désirable que, dans le règlement des questions de salaires, conditions de travail, etc., le gouvernement en vienne à se substituer aux unions ouvrières ?

Sans hésitation nous répondons par la négative. Et pourquoi ? Tout simplement parce que, fort de l'expérience acquise, le mouvement syndical est convaincu que la machine politique est infiniment instable et qu'un gouvernement quelconque, étant donnée sa composition probable, pourrait fort bien, d'une saute d'humeur et d'un trait de plume, nullifier le plus bel arrangement d'un gouvernement précédent. Nos politiciens, de par la force des événements, changent d'opinions.

Nous estimons, à tort ou à raison, que la législation ouvrière étayée sur les sables mouvants de l'opinion politique ne saurait offrir la stabilité voulue à l'armature économique qu'il s'agit de dresser pour faire face à l'avenir.

Nous croyons, au contraire, que l'action syndicale basée sur une force économique rendue plus puissante par l'unité syndicale, est de nature essentiellement économique, et par voie de conséquence, moins sujette à fluctuations, à revirements intempestifs, donc plus stable et beaucoup plus solidement équilibrée.

Sans doute l'action syndicale demeure sensible à toute modification opportune, progressive et constitutionnelle, mais elle est peu encline à ces revirements subits qu'offrent les multiples et étranges fantaisies qu'est l'exercice de ce qu'on appelle "politique" dans nos modernes démocraties.

Nous maintenons que l'économie ouvrière ne saurait être mieux servie que par une action syndicale forte, homogène, une action syndicale à front unique.

La législation ouvrière à caractère permanent est désirable, car elle est appelée à faire beaucoup pour l'amélioration de la classe ouvrière, mais elle ne doit être que le complément de l'action syndicale, rien de plus.

CH. CR. 613641

T. H. HIGGINSON, Vice-President

"AUTOMATIC" SPRINKLER COMPANY OF CANADA, LIMITED

Manufacturers and Installers of

APPROVED FIRE PROTECTION EQUIPMENT

GENERAL OFFICES

7000 JEANNE MANCE STREET, MONTREAL 15, QUE.

CONVENTION GREETINGS

**KURT MUTUAL INDUSTRIES
LIMITED**

420 St. Edouard St.

GRANBY, Que.

**THE SOUTHAM PRINTING
COMPANY MONTREAL**A Division of
The Southam Company Limited

★ ★ ★

"Made RIGHT...**Here In Canada...****By Canadian Workers."**COMPLIMENTS TO
ANNUAL CONVENTION
QUEBEC FEDERATION OF LABOR**COMBUSTION ENGINEERING-
SUPERHEATER LTD.**

SHERBROOKE, QUEBEC

ATTITUDE DU CTC CRITIQUEE**Certaines instructions aux conseils régionaux jugées centralisatrices.**

Les membres du Conseil des métiers et du travail de Montréal ont demandé à leur comité exécutif d'étudier attentivement une communication du Congrès du Travail du Canada qui a soulevé la critique de plusieurs délégués.

Il s'agit d'instructions pour la rédaction de la constitution du nouveau conseil régional fusionné. Selon certains délégués, ces instructions manifestent une tendance trop centralisatrice de la part du Congrès du Travail du Canada.

Le document lu à l'assemblée du Conseil des métiers et du travail dit entre autres choses que les conseils régionaux affiliés au CTC prendront le nom de "Conseil du Travail"; qu'ils devront envoyer au CTC une copie des procès-verbaux de leurs assemblées, ainsi qu'un rapport de l'audition des livres, une fois par année.

Les délégués ne se sont pas opposés à cette dernière requête, mais plusieurs ont manifesté leur désapprobation quant au nom et à l'envoi des procès-verbaux.

Dans le premier cas, on a souligné que depuis la fusion du mois d'avril dernier, le mot "métier" n'apparaît plus nulle part, comme si on voulait diminuer l'importance des unions de métiers.

En ce qui concerne les procès-verbaux, on a fait remarquer que ce serait un surcroît de travail pour les officiers du conseil, qu'on n'en voyait pas d'ailleurs l'utilité, sinon pour exer-

cer un certain contrôle sur les conseils régionaux.

Le comité exécutif doit étudier le document et présenter un rapport à une assemblée ultérieure.

Rôle de la police dans les grèves

Les membres du conseil ont aussi demandé à leur comité exécutif d'étudier les moyens à prendre pour empêcher la police de limiter le nombre de piqueteurs dans les grèves.

Des délégués ont dit qu'aucune loi ou règlement ne permet à la police de limiter le nombre de piqueteurs et que la

police dans ces cas outrepassait ses pouvoirs.

M. R. M. Bennett, vice-président du conseil, a dit que le comité exécutif étudiait cette question depuis quelque temps et qu'il serait en mesure de faire un important rapport dans quelque temps. Il a ajouté que le rôle de la police est de faire respecter les lois et règlements et non pas d'en créer.

M. Louis Laberge, président, a dit que le service de la police prétendait ne pas avoir assez d'agents pour en placer à certaines intersections afin de protéger la vie des enfants, mais que dans les cas de grève, on en trouvait toujours un grand nombre.

"Il n'y a pas que les Jarry et les Miron qui payent des taxes à la ville, a-t-il ajouté, tous les citoyens en payent et tous ont droit à une égale protection. La police doit protéger la propriété en cas de grève, mais elle ne doit pas pour cela négliger de protéger la vie de nos enfants."

M. Roger Provost, président de la Fédération du Travail du Québec, a suggéré qu'à l'avenir, lorsque la police tentera de limiter le nombre de piqueteurs, le syndicat concerné prenne un bref de prohibition contre la police ou les autorités municipales, en alléguant qu'elles ont outrepassé leurs pouvoirs.

La situation de l'emploi, août 1956

Durant le mois d'août on a continué d'utiliser pleinement toutes les ressources en main-d'oeuvre. Le niveau déjà faible du chômage n'a guère ou point changé, étant donné qu'une légère augmentation de l'effectif ouvrier a été contre-balancée par une hausse correspondante de l'emploi.

Le 18 août 1956, on estimait à 5,823,000 le nombre des personnes occupant un emploi, soit 34,000 de plus qu'en juillet et 182,000 de plus qu'en août 1955. Le nombre des sans-travail en quête d'emploi, de même que le nombre des personnes inscrites aux bureaux du SNP, n'ont que très peu varié au cours du mois.

La demande de main-d'oeuvre agricole se faisait plus pressante qu'à l'ordinaire en août, alors que le chiffre de l'emploi dans ce secteur a augmenté de près de 50,000. L'emploi hors de l'agriculture a décliné légèrement, surtout à cause d'un mouvement temporaire de travailleurs de l'exploitation forestière et de la construction vers l'agriculture pour répondre aux besoins des récoltes.

Le léger mouvement de travailleurs des industries non agricoles vers l'industrie agricole a atténué la pénurie de main-d'oeuvre dans quelques zones, mais la situation est devenue plus tendue ailleurs, ce qui a fait que le nombre des zones classées dans la catégorie de pénurie de main-d'oeuvre a augmenté de 21 en juillet à 27 en août. L'offre de travailleurs dans la plupart des métiers spécialisés de la construction et aux fins des travaux agricoles, des récoltes et de l'exploitation forestière a continué d'être inférieure à la demande. Le 1er septembre 1956, 5 seulement des 109 zones locales du marché du travail étaient classées ailleurs que dans les catégories de marché équilibré ou de pénurie de main-d'oeuvre. La classification des zones s'établissait comme suit (chiffres de l'an dernier entre parenthèses): pénurie, 27 (5);

équilibre, 77 (93); excédent modéré, 4 (10); excédent marqué, 1 (1).

**Le climat des relations
industrielles est excellent
dans Québec**

Le climat des relations industrielles dans Québec est à la vérité excellent.

Certes il y a quelques rares grèves tapageuses, qui, évidemment, attirent bien davantage l'attention que la signature paisible de milliers de contrats de travail pendant l'année.

Mais il ne faut pas oublier, toutefois, que, dans Québec, la grève est l'exception, et le contrat, la règle.

Les chiffres pour 1955 justifient mon affirmation sur ce point.

En 1955, on a compté, dans le Québec, 770 conciliations et 193 arbitrages.

1,425 contrats de travail étaient en vigueur pendant 1955, régissant 218,415 travailleurs.

D'autre part, 99 décrets de travail, gouvernant 215,885 travailleurs, étaient en force durant 1955.

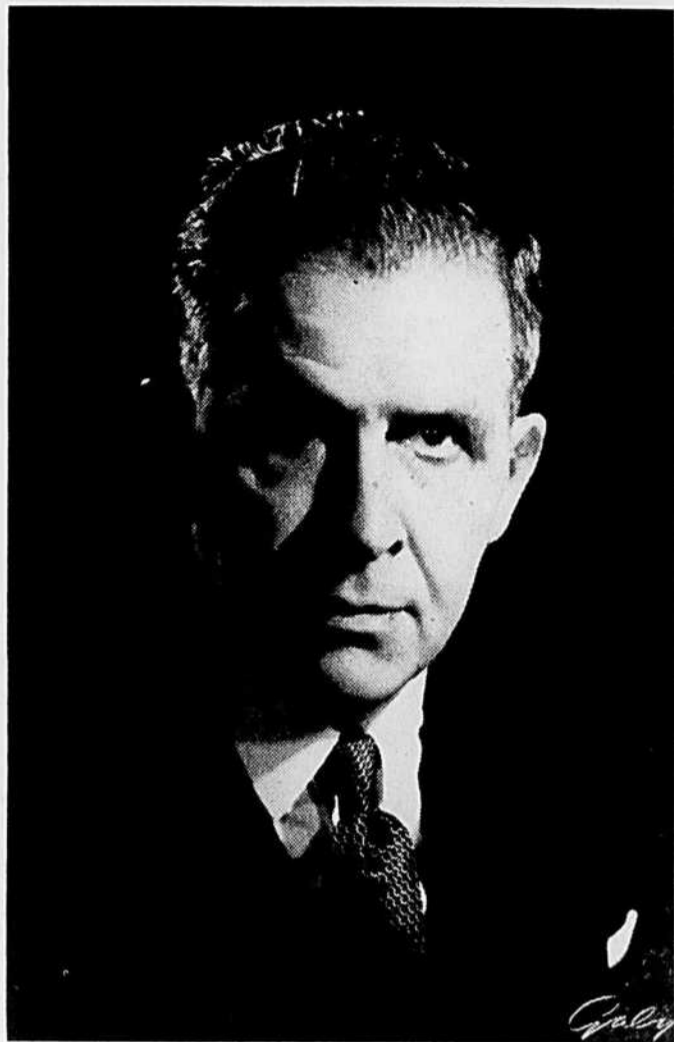
En d'autres termes, 438,300 travailleurs étaient gouvernés ou régis par 1,524 contrats et décrets de travail en 1955.

Or, en 1955, on a relevé, dans le Québec, seulement 16 grèves, affectant 8,378 travailleurs.

On admettra aisément que 16 grèves sur 1,524 contrats et décrets de travail, et 8,378 grévistes sur 438,300 travailleurs, constituent à la vérité, dans chaque cas, un minime pourcentage du total.

Pour conclure, j'ai parfaitement raison d'affirmer que le climat industriel dans Québec est excellent.

ANTONIO BARRETTE,
Ministre du Travail.MINISTERE DU TRAVAIL,
PROVINCE DE QUEBEC.



Meilleurs Voeux

Je suis très heureux de souhaiter, au nom de la Cité de Québec, la plus cordiale bienvenue aux délégués de la Fédération Internationale des Travailleurs réunis en congrès dans notre ville.

Un congrès ouvrier, à notre époque surtout, est toujours un événement important et le fait que la Fédération a choisi Québec comme lieu de son congrès de cette année nous est particulièrement agréable. La population ouvrière de Québec est considérable et nous nous rendons compte qu'elle tient un rôle de première importance dans la vie économique de notre ville.

J'espère que les délibérations du congrès qui est sur le point de s'ouvrir ici contribueront à assurer à nos travailleurs de meilleures conditions de vie et la somme de bien-être à laquelle ils ont légitimement droit.

WILFRID HAMEL,
Maire de Québec.

TEL. MU. 3-4487

LA SALLE ASPHALTE LTEE

INGENIEURS - CONSTRUCTEURS

Bureau Principal: Route La Suète, Ste-Foy, Qué.

Succursale: 138 GRANDE-ALLEE

QUEBEC

HOMMAGES ET BIENVENUE AUX CONGRESSISTES

J.-ANT. MARQUIS

PHARMACIEN

500, 3ième AVENUE

Tél. 2-2091

QUEBEC

LA BANQUE D'ECONOMIE DE QUEBEC

Siège social: 21 RUE ST-JEAN, Qué.

Il y a une succursale dans votre localité pour vous servir.

Tél. Bueau: MU. 3-4446

Rés.: 7-1687

Hommages de

EMOND & COTE, ENR.

PROVISIONS EN GROS

95 RUE DALHOUSIE, QUEBEC

Compliments de la

LIBRAIRIE GARNEAU

Limitée

34 RUE STE-ANNE, QUEBEC

Tél. Bureau: MU. 3-4436

Rés.: 7-1687

WILFRID LEGARE INC.

ENTREPRENEURS GENERAUX

915 CHEMIN STE-FOY

QUEBEC

Tél. 4-3559

Hommages et bienvenue aux travailleurs du Québec

JOHN MURDOCK

CONTRACTEUR

1 RUE DU TRESOR

QUEBEC

RIOUX & PETTIGREW LIMITEE

EPICIERS EN GROS

TEL. 2-1212

B. P. 1396, QUEBEC

TEL. 4-3411

THE BRITISH AMERICAN OIL CO. LTEE

PRODUCTEURS — RAFFINEURS — DISTRIBUTEURS

Raymond Beaulieu, Gérant District

607 RUE ST-JEAN

QUEBEC

TEL. TE. 7-4771

BIENVENUE AUX CONGRESSISTES

L'HOIR INC.

Manufacturiers

EQUIPEMENTS DE CUISINE EN ALUMINIUM
ACIER INOXYDABLE
POUR HOPITAUX, HOTELS, RESTAURANTS

225 RUE ST-LAURENT

LEVIS, P. Q.

TEL. 7-2533

HOMMAGES ET BIENVENUE
AUX CONGRESSISTES

LES PETROLES INC.

2373 Chemin des Foulons

Québec

SI C'EST UN PRODUIT "BORDEN" ... IL EST BON!
TOUJOURS FRAIS ET DELICIEUX

- Lait Cremex & Jersey
- Crème Homo - à café - à fouetter
- Breuvage au Chocolat de Hollande
- Crème glacée, Etc.

THE BORDEN COMPANY LIMITED

DIVISION: LAITERIE BROOKSIDE

TEL. 7-2551 — Jour et nuit

*Bienvenue aux congressistes***LA BANQUE IMPERIALE DU CANADA**R. Boisvert, *gérant*
GRANDIR ET BIEN SERVIR

238 RUE ST-JEAN

QUEBEC

Tél. 2-3635

RESTAURANT LAURENTIENLe plus moderne à Québec
SERVICE PROMPT ET COURTOIS

CARRE D'YOUVILLE

QUEBEC

RESTAURANT

"L'AQUARIUM"*Spécialités en saison :*

Homards, Huitres, Crevettes, Steak, Chops, Sea Food, Etc.

26, STE-ANNE

TEL. 2-0006

Tél. : MO. 3-0339

*Hommages aux travailleurs***JACQUES DIGNARD**

Technicien reconnu comme artiste

40 RUE BRUNEAU

QUEBEC

Tél. 2-0181

*Bienvenue aux congressistes
de la part***TAVERNE LEVEILLEE & LEVEILLEE***Prop.*

36 RUE ST-NICOLAS

QUEBEC

*Hommages aux travailleurs du Québec***FRANCIS BOUDREAU, M.P.P.**

DEPUTE DE ST-SAUVEUR

Adjoint parlementaire du Ministre de la Voirie

AVEC LES HOMMAGES DE



BIENVENUE AUX CONGRESSISTES

DUNLOP CANADA LIMITED

Tél. : 4-5248

QUEBEC

*Hommages et bienvenue aux congressistes***SWIFT CANADIAN CO. LTD.**

QUEBEC

Hommages du

Tél. 2-8109

**CLUB DES MARCHANDS &
HOTEL CHATEAU LAURIER**

107 GRANDE-ALLEE

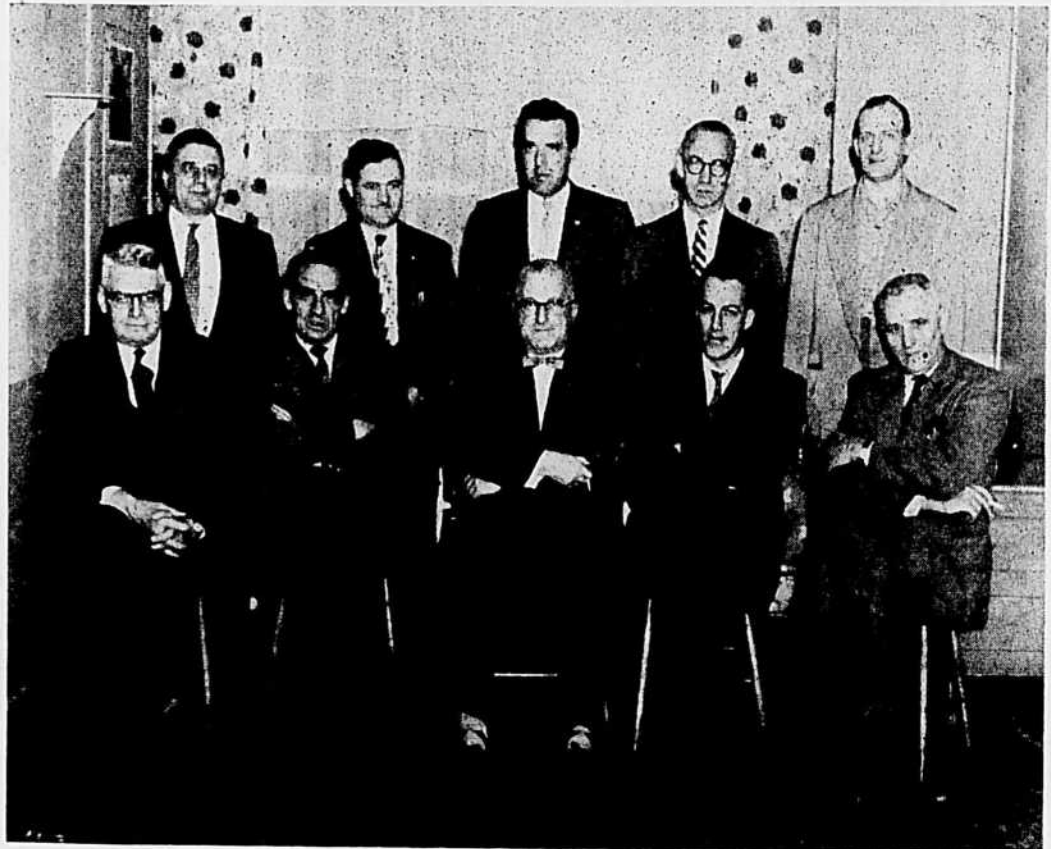
QUEBEC

CANADA PACKERS LIMITEE

Distributeurs des Viandes Fumées MAPLE LEAF

195 DE LA COURONNE

QUEBEC

COMITE D'ORGANISATION

1ère rangée : Jules H. Larocque, J. Bte Hurens, Alfred Maheux, Magella Perron, J. Marie Laplante. 2ième rangée : J. Ls Paradis, Benjamin Lebreux, P. H. Paquet, Arthur Thibault, François Julien.

Les artisans compétents sont ceux qui consultent nos

MANUELS TECHNIQUESConstruction mécanique, Réfrigération, Moteurs Diesel, Installations à vapeur.
En vente dans toutes les librairies

BELISLE, EDITEUR

4 St-Jacques, Québec



Message de

l'honorable
Antonio Barrette

à la

**Fédération du
Travail du Québec**

Vous tiendrez votre congrès annuel les 12 et 13 octobre. Il me fait plaisir de vous souhaiter le plus grand succès. Que ces assises contribuent à l'avancement de votre Fédération.

ANTONIO BARRETTE,
Ministre du Travail.

LE MAGASIN LE PLUS POPULAIRE
DE LA VIEILLE CAPITALE

LE SYNDICAT DE QUEBEC LTEE

souhaite la bienvenue
aux congressistes

ANGLE DES RUES
ST-JOSEPH ET DE LA COURONNE, QUEBEC

Hommages de

CONTREPLAQUES STE-MARIE INC. PLYWOODS

CENTRE INDUSTRIEL No 5
QUEBEC-8, P. Q.

HOMMAGES
DE

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

LE MAGASIN QUI VOUS ASSURE TOUJOURS :

"SATISFACTION GARANTIE, ou
ARGENT REMIS".

Tél. 5-7146

AUTOBUS LEMELIN

101 RUE ARAGO EST QUEBEC

Tél. 4-3641

BUANDERIE
QUEBEC STEAM
LAUNDRY

990 RUE DES PRAIRIES QUEBEC

Tél. 2-2771

Avec les hommages de

L'HOTEL SAINT-LOUIS

33 RUE ST-LOUIS QUEBEC-4

Bienvenue aux congressistes

A titre de président du comité d'organisation du Conseil j'ose espérer que la dix-neuvième (19) conférence de la Fédération du Travail du Québec, qui a pour but principal, la discussion des problèmes de la fusion avec la Fédération du C.I.O. du Québec, apportera la force nécessaire au mouvement ouvrier, dan l'accomplissement de nombreuses réalisations sociales.

Je suis en mesure de constater l'urgence de cette fusion, qui une fois réalisée, sera une force encore plus grande, pour



le mouvement ouvrier. Une force qui lui permettra d'améliorer les Lois ouvrières, conditions de salaires et de travail, et même d'assurer une prospérité au pays, dont les ouvriers seront les premiers à bénéficier.

A tous les délégués de cette Conférence, je souhaite la plus cordiale bienvenue, et un heureux séjour dans la ville de Québec.

ALFRED MAHEUX, prés.
Comité d'organisation
de la Conférence.

Vœux aux délégués

A titre de représentant du Congrès du Travail du Canada pour le district de Québec, c'est pour moi un plaisir et un privilège de souhaiter la bienvenue à tous les délégués



de la Fédération du Travail du Québec réunis à la dix-neuvième conférence de cet important organisme.

Nos meilleurs voeux de succès dans vos délibérations.

PAUL H. PAQUET.

Tél. : 4-5181

Hommages de

TERREAU & RACINE LTEE

DISTRIBUTEUR & GROSSISTE

196 RUE ST-PAUL

QUEBEC-2

Bienvenue aux congressistes

KERHULU

Le grand restaurant français de Québec

22 RUE DE LA FABRIQUE

QUEBEC

Tél. 4-0549

Bienvenue aux congressistes

RESTAURANT CHEZ GERARD

L'endroit choisi pour bien manger
à prix raisonnable

355 RUE ST-PAUL

QUEBEC

BIENVENUE AUX CONGRESSISTES

INTERNATIONAL HARVESTER

CENTRE INDUSTRIEL No 5

QUEBEC

TEL. 7-2543

HOMMAGES A TOUS LES TRAVAILLEURS DU QUEBEC

Mtre ARMAND MALTAIS

DEPUTE DE QUEBEC-EST
A L'ASSEMBLEE LEGISLATIVE

HOMMAGES PERSONNELS DE

L'honorable YVES PREVOST, C.R.

SECRETAIRE DE LA PROVINCE
DEPUTE DE MONTMORENCY

Bureau : 2-2737 Téléphone Rés. : 2-3674

J. B. BAILLARGEON EXPRESS LTD.

Léonard St-Pierre, Gérant

230 rue de la Couronne Québec

Tél. : 2-4081

J. P. LEFRANÇOIS

GERANT — MANAGER

HOTEL VICTORIA QUEBEC

Tél. 4-0156

TAVERNE R. GENEST

425 rue St-Dominique Québec-2

Tél. 2-0013

TAVERNE WINDSOR

L. P. Gagnon, Prop.

Tél. LA. 5-6165

O. CHALIFOUR INC.
BOIS ET MENUISERIE DE QUALITE

580 rue Prince-Edouard Québec

Rés. 4-4189 Tél. 5-4853

GARDENIA ENR. FLEURISTE

L'Art dans les fleurs — Art in Flowers

107 rue St-Jean Québec

Tél. 4-2456

NOUVEAU GARAGE FRONTENAC ENR.
(New Frontenac Garage Reg'd.)

G. Vincent, Prop.

47 St-Louis St. Québec

Tél. 4-1791

HOTEL ST-PAUL

Marcel Martel, Gérant

EAU COURANTE ET CHAMBRE AVEC BAIN

377 rue St-Paul Québec

A l'occasion du 19ième congrès, je suis heureux de présenter mes hommages et mes meilleurs voeux à tous les travailleurs du Québec

Mtre JEAN-PAUL GALIPEAULT

DEPUTE de QUEBEC-OUEST

*Hommages et Bienvenue aux Travailleurs du Québec***MAURICE CLOUTIER**

DEPUTE de QUEBEC-CENTRE

Tél. 2-2061

*Bienvenue aux congressistes***CHATEAU CHAMPLAIN LTD.**

Arthur Lallamme, Gérant

401 St-Paul Québec

Tél. 4-0091

*Hommages aux congressistes***RESTAURANT CHEZ EMILE**

434 rue du Pont Québec

Tél. 4-1491

SALON DE CHAUSSURES**ANDRE LAPOINTE**

1068, 3ième Avenue Québec

Tél. 2-8871 Tél. 4-0595

LE SAVOY

RESTAURANT FRANÇAIS

32 rue de la Fabrique Québec

*Bienvenue aux Délégués***UNION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS EN TABAC, LOCAL 315**Président : Gérard Trépanier, 247 d'Aiguillon
Secrétaire : Mlle Simone Lacroix, 8 Burton**Bienvenue aux congressistes**

Il me fait infiniment plaisir à titre de président du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et de Lévis, de souhaiter la plus cordiale bienvenue aux congressistes qui sont réunis à Québec. Laissez-moi vous dire combien je me réjouis de la tenue de votre congrès et vous transmets tou-



te mon appréciation pour le magnifique travail que vous accomplissez pour le mouvement ouvrier.

En terminant, je suis heureux ainsi que tous mes officiers du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et de Lévis de dire aux délégués des autres villes de la province que vous êtes chez vous dans la ville de Québec.

Bonne chance et bon succès.

Du Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis.J. B. HURENS,
Président.**Remerciements**

Le comité d'organisation du 19ième congrès de la Fédération du Travail du Québec est heureux de témoigner publiquement sa gratitude envers les autorités fédérales, provinciales, municipales et à toutes nos unions locales affiliées.



Nous désirons attirer tout spécialement l'attention des lecteurs du Monde Ouvrier envers nos annonceurs. Le comité désire exprimer sa gratitude pour l'assistance et la coopération de ces personnes. Que chacun reçoive un sincère merci et qu'il soit assuré de la reconnaissance de tous nos membres des unions.

Nous recommandons nos annonceurs à tous nos membres et sincèrement nous les exhortons à démontrer leur appréciation en les encourageant le plus possible à chaque occasion.

Par JOS. LS PARADIS
Publiciste du comité.**BIENVENUE AUX DELEGUES**

de la

19ième CONVENTION ANNUELLE

de la

FEDERATION DU TRAVAIL DU QUEBEC

Par : Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis.

Bienvenue aux délégués**UNION INTERNATIONALE DES OUVRIERS EN TABAC**

LOCAL 261

31, Sième AVENUE OUEST, CHARLESBOURG, QUEBEC

*Bienvenue aux Délégués***Union Fédérale des Employés des Services Extérieurs de la Cité, local 2**Président : Marcel Gravel, 38 Laviguer
Secrétaire : Albert Richard, 87 Berthelot
Trésorier : Joseph Drolet, 229 Arago Est*Bienvenue aux Délégués***BUCHERONS ET EMPLOYES DE SCIERIES LOCAL 2817**

267 rue St-Paul Québec, P. Q.

*Bienvenue aux Délégués***UNION DES EMPLOYES DE BRIQUE CITADELLE Local 103, C.M.T.C.***Avec les meilleurs voeux des***UNIONS FEDERALES DE LA VILLE ET DU DISTRICT DE QUEBEC***Bienvenue aux Délégués***UNION INTERNATIONALE DES ELECTRICIENS LOCAL 1106**Président : Arsène Gamache, 606 rue Kirouac
Secrétaire : Roger Laperrière, 110 rue Guimont, Québec 5*Bienvenue aux Délégués***ASSOCIATION INTERNATIONALE DES POMPIERS DE QUEBEC, LOCAL 988**Président : Roger Beaulé, 168 Ozanam
Trésorier : Fernand Métivier, 148½ Papineau
Secrétaire : Henri Bédard, 240 Durocher*Bienvenue aux Délégués***INTERNATIONAL BROTHERHOOD OF PAPER MAKERS, LOCAL 250**J. A. Boucher, Président L. P. Larose, vice-président
W. Greer, Sec.-corp. G. Kerr, Sec.-corp.
E. Tremblay, Sec.-fin. B. Dulan, Sec.-trés.*Bienvenue aux Délégués**Avec les compliments des***CHEMICAL WORKERS UNION, LOCAL 500***Bienvenue aux Délégués***UNION INTERNATIONALE DES RELIEURS ET REGLEURS, LOCAL 152**Président : Joseph Bérubé, 635, 4ème Avenue
Secrétaire : Adélard Morin, 153½ Marie-Louise*Bienvenue aux Délégués***QUEBEC TYPOGRAPHICAL UNION, LOCAL 302 UNION TYPOGRAPHIQUE DE QUEBEC**Président : Médéric Laliberté, 352 rue Richelieu, Québec
Secrétaire : Charles Beaubien, Boischatel-en-bas, Comté Montmorency

BLUE CROSS

QUEBEC HOSPITAL SERVICE ASSOCIATION

1200 St. Alexandre Street, Montreal

CHANCES ARE
ONE IN **3**
 THAT YOUR FAMILY
 WILL GET A HOSPITAL BILL
 THIS YEAR



UNE FAMILLE SUR **3**
 AURA DES FRAIS D'HOPITAL
 A PAYER
 DURANT L'ANNEE

- + BLUE CROSS brings you and your family continued protection, a safeguard that you will keep despite changing jobs or frequent use of benefits.
- + BLUE CROSS membership card provides you and your family with the best benefits that money can buy.
- + BLUE CROSS is the best answer, for inexpensive and reliable protection against hospital bills.

-
- + LA CROIX BLEUE vous assure, à vous et à votre famille, une protection continue, que vous conserverez malgré les changements d'emploi et l'usage fréquent de ses bénéfices.
 - + Votre carte de LA CROIX BLEUE vous apporte, à vous et à votre famille, la meilleure protection que vous puissiez vous procurer.
 - + Pour une protection économique et pratique, votre choix le meilleur est LA CROIX BLEUE.

LA CROIX BLEUE
ASSOCIATION D'HOSPITALISATION DU QUEBEC
 1200 rue St-Alexandre, Montréal

Les ententes plus longues ont besoin de souplesse

Les conventions de travail d'une durée plus longue que d'ordinaire ont fait l'objet d'une publicité qui prête à confusion, selon un rapport du Service des recherches de la FAT-COI sur les négociations syndicales.

Il y a eu une tendance vers les ententes à durée plus longue admet le rapport de la FAT-COI, mais l'expression elle-même "ententes à longue durée" est employée d'une façon trop vague, comme si toutes ces ententes étaient comparables.

Les ententes plus longues qui ne prévoient pas la reprise des discussions sur certains points peuvent être dangereusement restrictives, prévient le rapport.

Le rapport ajoute que "la plupart des unions n'acceptent des ententes plus longues que si elles contiennent des garanties suffisantes à un fonctionnement souple. Quelques unions insistent sur l'assurance de reprendre les négociations sur certains points tels les salaires, durant la durée du contrat, afin que soient possibles les ajustements nécessités par la conjoncture nouvelle. D'autres prévoient des augmentations successives des salaires ou des ajustements possibles aux variations au coût de la vie, comme moyens d'améliorer ou de protéger le niveau des salaires."

"En considérant la durée d'un accord une union ne doit pas se limiter au cadre simplement temporel des termes, mais doit s'assurer en outre que de fois et à quelques conditions la possibilité est fournie à l'union de reprendre les négociations sur les salaires et les autres conditions de travail afin de faire face aux nouvelles contingences."

Des études récentes, le rapport souligne, "peuvent laisser la fausse impression que les ententes plus longues empêchent les nouvelles négociations ou ne permettent pas de nouveaux ajustements aux conditions de travail, avant le terme d'échéance."

Les entretiens pour plus d'un an, continue le rapport, "ont été favorisés surtout par les employeurs. La raison soumise est que ces accords donnent une plus grande stabilité — qu'ils signifient des périodes de paix plus longues dans les relations patronales-ouvrières et qu'ils permettent de prévoir la feuille de paie longtemps d'avance."

Cependant, dit le rapport, des ententes rigides ne sont pas une garantie de relations ouvrières harmonieuses et certaines.

"Si des conditions imprévues surviennent pour rendre les termes d'un accord de longue durée inadéquats et inacceptables bien avant l'échéance de l'accord, et qu'une reprise des négociations soit impossible, les relations entre employeur et employés peuvent être troublées par le mécontentement et la diminution du moral des ouvriers, même si aucun arrêt de travail ne se développe."

Le mobile principal qui pousse différentes unions à consentir à des ententes plus longues qu'il n'est nécessaire, a été les concessions plus généreuses offertes en échange du terme plus éloigné des ententes, tel que désiré par les employeurs.

Par contre, l'opposition d'autres unions à des conventions valables pour plus d'un an réside dans le besoin de "flexibilité" — la possibilité de négocier assez fréquemment les objectifs de base et de faire face aux nouveaux besoins et aux conditions changeantes.

Bureaux à louer

Brotherhood Center
3448, RUE STANLEY
Superficie de 670 pieds carrés répartis entre trois bureaux.

Pour information appeler :
E. G. Jones — MA. 4129

Les pressiers veulent la semaine de 35 heures

Plus de 1,450 délégués à la 36ième assemblée annuelle de l'union des pressiers ont adopté la semaine de travail de 35 heures comme objectif futur. L'assemblée eut lieu à Philadelphie et autorisa en plus le président de l'union, Thomas E. Dunwoody à discuter de fusion avec toute autre union intéressée. Les pressiers ont 762 unions locales comprenant 104,000 membres. La réunion des délégués étudia plus de 280 résolutions portant surtout sur la législation du travail et les problèmes de leur industrie.

Tous les officiers de l'union, dont le vice-président canadien Fred A. Maxted, furent réélus pour un autre mandat.

"Sorry to put you to the trouble of fetching water especially for me," said an English tourist who ordered whisky in a Highland inn. "Nae trouble at all," replied the host. "I always keep a drop on the premises in case of fire."



COMPLIMENTS OF
Graham Food Products (Quebec) Limited

COMPLIMENTS OF
**DOMINION
BLANK BOOK CO. LIMITED**

ST. JOHNS

P. Q.

Edouard-C. Ménard, Prés.

J.-Armand Ménard, V.-P.

AVEC LES COMPLIMENTS

**MONARCH BOTTLING WORKS
INC.**

Embouteilleurs autorisés de COCA-COLA

Sous Contrat avec COCA-COLA Ltd.

Tél. FI. 7-1487 - 150, Longueuil, ST-JEAN, Qué.

Seulement le meilleur*

pour les



* UNE UNION D'OUVRIERS SPÉCIALISÉS

* DES INGRÉDIENTS DE LA PLUS HAUTE QUALITÉ

DOW BREWERY LIMITED Montréal • Québec • Kitchener

CONVENTION GREETINGS

**Canadian
Ingersoll-Rand
Company Limited**

HEAD OFFICE: MONTREAL, QUE. BRAS: SHEPPARD, QUE.
BRANCHES: ST. JOHN'S • SYDNEY • SHEPPARD • MONTREAL • TORONTO
KIRKLAND LAKE • TIMMINS • WINNIPEG • CALGARY • NELSON • VANCOUVER

Dans tous les coins du Canada



"MA BANQUE"
POUR 2 MILLIONS DE CANADIENS

B de M

BANQUE DE MONTREAL

La Première Banque au Canada
AU SERVICE DES CANADIENS
DANS TOUTES LES SPHÈRES
DE LA VIE DEPUIS 1817

LABOR WORLD IN REVIEW

Machinists Adopt Program for Progress

Nearly 1,500 delegates in attendance at the 1956 convention of the International Association of Machinists adopted major decisions which will benefit the nearly 1,000,000 members of this labor organization, in the next four years.

The convention voted for new programs designed to win higher wages, shorter hours, better working conditions and broader health benefits for I.A.M. Members. Special programs were adopted for the aircraft and guided missiles, automotive repair, railroad and machine and tool and die industries.

The convention also adopted a proposal to establish a multi-million dollar Defense Fund which would pay members \$35.00 a week strike benefits. The present strike benefit is \$10.00 a week. To build this fund and to provide for expanded activities the present per capita to Grand Lodge will be increased to \$2.00 per month of which 50 cents will go into the defense fund. Minimum dues will be set at \$4.00 a month. This proposal now goes to a referendum vote by the membership.

Pressmen Adopt 35-Hour Week Objective

More than 1,450 delegates to the Printing Pressmen's 36th convention set the 35-hour week as an eventual objective. The meeting which was held in Philadelphia also decided to authorize President Thomas E. Dunwoody "to take appropriate steps to facilitate the merging of any interested union". The Printing Pressmen have 762 local unions with a membership of 104,000 studied more than 280 resolutions dealing with problems of their industry and labor legislation.

All officers of this international union were re-elected for another term including Fred A. Maxted, Canadian International Vice-president.

Tobacco Workers Endorse 30-Hour Work Week

More than 200 delegates representing the 35,000 members of the Tobacco Workers International Union endorsed the 30-hour work week for their industry. This action was taken at the 11th Annual Convention of this international union which represent all workers employed in the tobacco industry except those employed by the R. J. Reynolds Tobacco Co. which makes Camels, Winstons and Cavaliers.

President John O'Hare and Secretary-treasurer Robert R. Petree were re-elected as were nine vice-presidents, including John Purdie of Montreal who represents the 6,000 Canadian members on the International Executive Board.

Pulp Workers Establish Unity Committee

The 24th Convention of the International Brotherhood of Pulp, Sulphite and Paper Mill Workers approved a resolution establishing a permanent "Unity Committee" which will be authorized to meet with similar groups representing other unions in the paper industry. No actual merger may be approved, however, without approval of a constitutional convention.

The convention which marked the 50th anniversary of this 165,000 member organization also approved increased per capita, old age security for staff members and increases for officers and organizers.

CLC Group Maps Human Rights Drive

Headed by Vice-President Frank H. Hall of the Railway Clerks, the new Committee for Human Rights of the Canadian Labour Congress has mapped an intensified campaign for human rights leading up to a national conference in the spring of 1957 in which Canadian and United States leaders will participate.

Reports received by the committee from local committees on human rights indicate that Federal and provincial fair employment laws "have contributed to lessening or entirely eliminating discriminatory employment practices on account of race or religion in a number of industries."

In an effort "to make these laws truly effective on a national scale" the committee has requested the Department of Labor to intensify its educational program for fair practices and to authorize an advisory group to assist in planning the program. Also, coordination of provincial educational activities and administration of these laws is asked.

Further efforts are to be made to obtain fair employment practice measures in Quebec, Newfoundland, Alberta and Prince Edward Island which have not yet enacted such laws.

Labor's Daily Has Birthday

The fourth anniversary was observed this week by Labor's Daily, America's only daily newspaper put out under union sponsorship. It's published by the International Typographical Union. A lively 12-page tabloid paper, it's put out five days a week from a ITU printing plant at 701 14th St., Bettendorf, Iowa. The subscription rate is \$8 a year, or \$3 for three months — less than most commercial daily papers.

Much more in the way of subscriptions is needed, the paper stressed in an editorial, "if Labor's Daily is to have a fifth birthday."

Next CLC Convention In Winnipeg

The first biennial convention of the Canadian Labour Congress following its formation in Toronto last April will be held in Winnipeg, Man., the CLC has announced. The conference will be held during April 1958.

One year in advance of that, however, the CLC's little national convention — the general board meeting — will be held in Montreal at the end of April next year. All Congress affiliates are represented at general board meetings.

Other announcements made following the CLC Executive Council meeting here were: A political education conference to take place September 10 and 11.

A world trade union seminar to be held in Mexico from October 1-19 will be attended by Max Swerdlow, CLC education director, Milton Montgomery, Steel, and Elroy Robson, CBRE. The seminar is to be sponsored by the International Confederation of Free Trade Unions.

New Housing Shows Gain Over Last Year

Despite fears expressed earlier in the year that restrictions on loans would drastically reduce the housing output in Canada this year, government figures just released show a 9 per cent increase in the number of new dwellings in the January-July period, compared with 1955.

A total of 67,675 new dwelling units was completed as against 62,211 in the January-July period last year. On the other hand, 74,531 housing "starts" in the first seven months were slightly below last year's count.

Harvey Brown Mourned

Harvey M. Brown, president of the International Association of Machinists from 1938 to 1949, died recently at his home at Harrisburg, Pa. Mr. Brown served the I.A.M. for many years as business representative, international vice-president and president. He was an outstanding labor statesman who served the labor movement as well as his own organization in a manner that has brought credit and dignity to working men everywhere.

ITU Convention Votes Boost in Defense Levy

A stronger program to defend the organization from anti-labor publishers was voted at the 98th convention here of the International Typographical Union.

The program calls for creation of an organizational, educational and defense fund, to be financed by an assessment of one and one-half per cent of pay. At present, the members are subject to half of one per cent levy. The increase is subject to ratification by the membership in a referendum.

The "DOT" Line

Trade • Mark

United Carr Fastener Company
OF CANADA LIMITED

ST. REMI

QUEBEC

COMPLIMENTS

of

CANADIAN CAR & FOUNDRY COMPANY, LIMITED

The Leading Manufacturer of Transportation Equipment in Canada

621 Craig Street West, Montreal, Canada

COMPLIMENTS OF

Three Rivers Grain & Elevator Company Limited

THREE RIVERS
QUEBEC

School Days Will Be Safer Days

The Labour Day weekend, the last of our summer driving extravaganzas is behind us. Deaths over the holiday weekend totalled 46. Over the same period in 1955, 55 people were killed. This represents an improvement of sixteen per cent, though we can scarcely refer to the killing of 46 people as an improvement.

Every province in Canada has stepped up its enforcement programme and has extended its road improvement programme. We are paying attention to Enforcement and Engineering, but we are neglecting to make the most of Education, which is the most important of the three "E's" of accident reduction.

Accidents are prevented through education. It is probably the strongest schools brings regimentation both for the children and for their families. Regimentation brings discipline. Discipline brings control, and control — self-control or group control — outlaws accidents.

Now that the children are back to school, weekend travel has lessened, holiday trekking is over and pleasure driving is reduced. We can look for fewer accidents because of less traffic density and fewer driver distractions. The class-room lessons in safe walking will infect child and parent alike. The children will be doing their share to remind us to drive and walk carefully. May we hope that as adults we will take a

good look at our driving habits and try to drive with care and courtesy.

Accidents happen one at a time. They may be prevented one at a time. There are very few traffic accidents which occur if the situation repeated itself. Few of us drive as well as we know how to drive.

Days grow shorter. Night comes

quickly. Roads are more slippery. Driving conditions in general become more difficult during the fall. The Canadian Highway Safety Conference urges that we pay attention to these things and by our watchfulness prove that September, October and November need not be serious accident months.

COMPLIMENTS OF

ZEPHYR TEXTILES LIMITED

ORMSTOWN

QUEBEC

COMPLIMENTS OF

UNION SCREEN PLATE COMPANY OF CANADA LIMITED

INDUSTRIAL PLATING
SCREEN PLATES

LENNOXVILLE

QUEBEC

WHEN IN HUNTINGDON, VISIT

LEACH TEXTILES LTD. MILL STORE

STORE HOURS

Monday, Tuesday, Wednesday, Thursday,
1.00 to 6 p.m.

Friday and Saturday — 1.00 to 9 p.m.

Located Next Walker Bridge (Upper Bridge)

LORNE AVE.,

HUNTINGDON

CONVENTION GREETINGS

STANDARD CLAY PRODUCTS LIMITED

Manufacturers of

Salt Glazed Vitrified Clay Sewer Pipes
and Other Clay Products

Head Office

ST. JOHNS, QUE.

Sales Office

University Tower Building
MONTREAL, QUE.

Factories

ST. JOHNS, QUE.
NEW GLASGOW, N.S.

Vows Finish Fight by Labor to Win National Health Plan

Organized labor's leadership in pressing for social legislation benefiting all Canadians was cited in an address in Antigonish by President Claude Jodoin of the Canadian Labour Congress.

"All chief welfare benefits were first urged by organized labor, despite the claims of individuals and political parties to credit for such things as family allowances, equal pay for women and workmen's compensation," he declared.

Stressing national health insurance as one of the major aims at present, Jodoin said: "I believe the people of Canada want and deserve a national health plan — and if it's necessary to amend the British North America Act to get it, let's do it."

A national pension plan was also desirable, he said.

Jodoin said it was of the greatest importance to have ever closer co-operation between the two great independent labor organizations on either side of the border, the AFL-CIO in the United States and the CLC.

"We will never be satisfied," he said, "until free trade unions are established all over the world. Wherever free trade unions are established, there is no warmongering. The CLC will continue to push for the establishment of free trade unions in every part of the world. It is our best assurance of lasting peace."

Much significant work, he felt, could be accomplished through the International Confederation of Free Trade Unions "which has the machinery for solution of the problem of standardization of working conditions and social benefits for workers all over the world."

COMPLIMENTS

OF

TOOKE



LIMITED

LASALLE COKE

"Warmth without waste"

SITES INDUSTRIELS...

La riche région des Laurentides et la partie ouest de la Province de Québec offrent un vaste choix d'excellents endroits pour tous les genres d'industrie.

Les réseaux de haute tension et de distribution de la Gatineau Power Company s'étendent dans les comtés de Pontiac, Gatineau, Hull, Papineau, Argenteuil, Terrebonne, Labelle, Montcalm, Assomption, Deux-Montagnes, Vaudreuil et Soulanges, très riches en ressources naturelles et très bien desservis soit par des lignes ferroviaires ou par des routes à grande circulation.

Des emplacements pour de larges ou petites industries sont disponibles dans des douzaines de municipalités qui offrent des conditions fiscales favorables, ainsi qu'une main-d'oeuvre masculine ou féminine de premier ordre.

Fuyez les centres trop denses pour des banlieues où votre industrie pourra opérer et s'étendre dans des conditions idéales et à un coût minimum.

Pour toute information et assistance discrète sans obligation de votre part écrivez à:

COMMISSION INDUSTRIELLE

GATINEAU POWER COMPANY

HULL

P. QUEBEC

UNION PLAN to CREATE LABOR COLLEGE

CLC Spokesman Cites Need to "Take Price Tag Off Education"

The possibility of establishing a labor college which would initially provide trade union education is under consideration and a number of unions are displaying interest and giving assurances of support.

Part of a CLC move forward on educational projects of its own, this would be in addition to extending courses to be conducted in various parts of the country.

A drive to obtain increased financial support for Canadian educational institutions is also being launched by Congress, and at the initial meeting of a newly-appointed advisory committee on education a special subcommittee — composed of Gower Markle, United Steelworkers; John Whitehouse, Textile Workers, and Gordon Milling, Ontario Federation of Labour — was appointed to

compile more detailed information on needs.

Wider Opportunities Sought

Consideration will be given at subsequent meetings to methods of approach, particularly to provincial and Federal governments.

Max Swerdlow, CLC educational director, states that at no time has the need for education been as great as it is today, and the extension of educational opportunities is essential to our whole economic development.

"We want to see the price tag taken off education and opportunity provided for qualified students to attend a university," he proceeded. "We recognize that education is primarily a provincial matter and we are anxious to see more assistance given by the provinces."

At the same time, he added, the Federal government "can give valuable assistance by setting an example."

Average Wage, Hours Rise in Manufacturing

The average weekly wage in Canada's manufacturing industries reached a record high of \$62.91 in the week ended last July 1, government labor officials announced. This compared with \$62.13 a month earlier and \$59.31 a year earlier. Average hourly earnings rose to 152.7 cents from 151.9 cents a month earlier and 145 cents a year ago. The average workweek increased to 41.2 hours from 40.9 a month and year earlier.

EQUAL PAY ACT IN FORCE

The Female Employees Equal Pay Act will come into force on Oct. 1, Labor Minister Milton Gregg announced. The issuance of a proclamation to such effect has been authorized.

Adopted at the recent session of Parliament, the act provides that female employees doing work which is identical or substantially identical to that being done by male employees shall not be paid at rates less than the rates of pay of male employees.

Gregg stated that copies of the Act were being sent out to employers and trade unions concerned in operations coming within Federal jurisdiction. Such operations include railways, water transportation, navigation and shipping, canals, telegraphs, airlines, radio, banks, other works of an interprovincial or international nature or which have been declared to be for the general advantage of Canada or of two or more provinces.

The act will be administered by the Industrial Relations Branch of the Labor Department.

Living Cost Rises

Consumer price indexes were higher in 8 of the 10 regional cities in Canada between July and August. Montreal showed a decline of .2 per cent, and Winnipeg was .5 per cent lower in August than in July.

The indexes at the beginning of August based on average prices for 1949 equalling 100, with July indexes in brackets, were as follows:

Vancouver, 119.6 (119.3); Edmonton - Calgary, 116.1 (115.7); Saskatoon - Regina, 116.2 (115.6); Winnipeg, 117 (117.6); Toronto, 122 (121.5); Ottawa, 120.4 (119.4); Montreal, 118.9 (119.1); Saint John, 120.3 (118.7); Halifax, 117.6 (116); St. John's 110.2 (108.1).

Writs of Prohibition on Applications For Certification, Order of the Day in Quebec

Strange as it may seem ex-members of the National Syndicates in the Pulp and Paper Industry in Quebec are prohibited from changing affiliation to that of the International Brotherhood of Paper Makers or the International Brotherhood of Pulp, Sulphite and Paper Mill Workers even though they resigned from membership and signed a 98% petition urging the Superior Court to have it lifted or cancelled.

The Writ prohibits the Labour Relations Board of Quebec from hearing or entertaining applications for certification in spite of the fact that 98% of membership have signed applications to join our International Unions. The Syndicates do not have any members in good standing and yet Court officials will not lift the Writ of Prohibitions unless the Syndicates make a request for same or another party pays for the cost even though they were not consulted or had an opportunity to appear before the Court to show cause why a Writ of Prohibition should not be granted. The definition of the word "Writ" is a written order of a Court of Justice.

We seriously question the application of justice by granting a "Writ" of Prohibition when there has been a misrepresentation of facts by the National Syndicates and is requested for the sole purpose of obstruction. Only one party requested the Writ of Prohibition and it was granted. One strange thing is that the Writ of Prohibition denies the right of a government body such as the Labour Relations Board of Quebec to hear, consider, or entertain a legitimate application for certification of collective bargaining rights.

This has been going on for nearly a year and yet the Provincial government through its Department of Labour has not done anything to our knowledge to offer amendments to present legislation or assert its rights in dealing with legitimate applications for certification.

We have never met any similar situations in other provinces where they have Labour Relations acts dealing with certifications of Labour Unions.

J. A. D'AOUST,
Second Vice-President,
International Brotherhood of Paper Makers.

JODOIN DEMANDS COLLECTIVE BARGAINING

Claude Jodoin, president of the Canadian Labour Congress, criticized the federal and provincial governments for not signing collective bargaining agreements with civil service employees.

Addressing some 500 delegates to the annual meeting of the Canadian Postal Employees Association, Mr. Jodoin said that governments do not practice the collective negotiation of contracts with their employees.

The CLC "will never be satisfied, and here I am speaking of federal, provincial and even municipal governments, until the principle of collective bargaining is recognized for their employees," he added.

Collective bargaining and "the recognition of unions and their activities" is the best safeguard of freedom, Mr. Jodoin said.

He called on the Federal Government to adopt a "com-

prehensive health plan" but added that it would be a "tragedy if the provincial governments took a partisan view on the matter."

IAM Certified on Quebec Rail Line

Labor Minister Milton Gregg announced the International Association of Machinists has been certified by the Canada Labor Relations Board as the collective bargaining agent for a unit of employees of the Quebec, North Shore & Labrador, Canada's newest railway.

The unit comprises certain maintenance department and warehouse and stores department workers employed in and about the company's shops, warehouses and stores in the vicinity of Sept-Îles, Que., and elsewhere along the 360-mile line. Approximately 300 employees are involved.

PRODUITS LAITIERS DE QUALITE

J. J. JOUBERT LTEE

Bureau-Chef
LA. 3-3121

Branche N.-D. Grâces
DE. 3561

LAITERIE

BELLE VALLEE LTEE

DAIRY

Lait Pasteurisé, Homogénéisé
Milk Pasteurized, Homogenized

VALLEYFIELD

QUEBEC

Haddon Hall and VIKING

IMPORTANT NAMES TO REMEMBER
WHEN BUYING FOR YOUR HOME
AVAILABLE ONLY AT EATON'S

Behind these names, and many others which represent EATON Branded lines, stand the integrity and fine reputation which EATON'S has guarded so zealously for generations! HADDON HAL and VIKING merchandise are EATON representatives in homes across Canada. It stands to reason, then, that merchandise for EATON Branded lines must meet particularly high standards, and compare more than favourably in price with similar goods.

Every effort is made, every precaution taken, in order that you, the EATON Customer, may choose EATON Brand names with the fullest confidence.

THE T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

SUPPLEMENTARY JOBLESS PAY NOT EARNINGS, CLC ARGUES

Brief Presented to Unemployment Insurance Commission Backs Workers' Claims.

Ottawa, Sept. 26. — Payments made to laid-off workers under supplemental unemployment benefits plans are benefits rather than wages and should not affect a worker's claim for unemployment insurance, the Canadian Labour Congress said this week.

The CLC took this position in a brief submitted to the Unemployment Insurance Commission which is considering the status of such plans. The right of a worker to collect unemployment insurance benefits is affected by his earnings during the period of layoff.

Gordon G. Cushing, executive vice-president of the CLC, presented the submissions and was accompanied by Abraham Andras, CLC assistant research director.

Compares Benefits

The CLC compared benefits paid from such plans with those received from sickness

or accident insurance plans and said they should not be regarded as a remuneration. The CLC pointed out that the Commission does not consider benefits under sickness and accident insurance plans as earnings.

"To treat a contribution to a supplemental unemployment benefit plan as remuneration for purposes of the Unemployment Insurance Act would be to treat such contribution differently from others made to group insurance schemes by employers on behalf of employees," the CLC declared.

Amounts to Double Tax

"This is in itself anomalous. It would have the further effect of taxing the employee twice on a single incidence of participation: once under the Unemployment Insurance Act for the purposes of contributions and a second time under the Income Tax Act when he becomes the recipient of a

benefit under the plan. This is clearly not the intent of Parliament."

The pooling of premiums to cover a common risk was the principle of both guaranteed annual wage and supplemental benefit plans and group health schemes. On this basis they should be treated in the same manner, the CLC said.

Canada Rules GAW Taxable Income

Jobless Canadian workers who collect supplemental unemployment benefits under union contracts will have to pay income taxes on them, according to a formal ruling by the federal government.

However, employer contributions into the funds from which such payments are made will not be taxable under new rules proposed in amendments to the Income Tax Act.

Provincial Federations Merge

Founding conventions of five provincial federations of labor affiliated with the Canadian Labour Congress have been held or will be held in the next few months. The New Brunswick Federation of Labor recently approved merger plans with the New Brunswick Council of Labor.

The Alberta Federation of Labor held its merger convention September 18 in accord with the merger agreement negotiated by the Alberta Unity Committee. The Manitoba Federation of Labor will hold its merger convention on November 3 in Winnipeg. The One Big Union will also be affiliated to this Federation.

The Saskatchewan Federation of Labour convention will be held in Regina, November 14-17. The first day of this convention will be left free for the SFL and SPFL to terminate the business of the two federations.

The British Columbia Federation of Labor founding convention will be held November 15 in Vancouver. The new constitution will be the chief item dealt with by the delegates at this convention.

Long-Term Contracts and Flexibility

The publicity given the "trend" to longer-term union agreements is often misleading, according to the Collective Bargaining Report issued by the AFL-CIO Dept. of Research.

While there has been a trend in that general direction, the report notes, the phrase "long-term agreement" is used too loosely as though all long-time contracts are comparable.

Long-term agreements which do not contain adequate provision for review and adjustment during their life can be "dangerously restrictive," the report warns.

The report adds that "most unions agreeing to a long term have taken steps which they believe can retain adequate flexibility. Some have insisted on provisions for periodic re-opening on wages and other provisions so that adjustments might be made to new conditions. Others have adopted provisions for fixed wage increases and cost-of-living adjustments as a means of gaining wage protection and improvement." It also says:

"In considering agreement duration, a union must look not merely to how long the term will run, but to how frequently and under what conditions it will have an opportunity to negotiate and adjust wages and other provisions to meet changed conditions which arise during the life of the agreement."

'Erroneous Impression'

Some recent studies, the report finds, "may unfortunately spread an erroneous impression that long-term agreements are closed to collective bargaining and do not permit any wage or other adjustments before their expiration date."

Agreements for more than a year, the report continues, "have been favored mostly by management. The main reason advanced for them is that they provide greater "stability" — that they mean longer periods of labor-management peace and that they better enable management to estimate its wage bills well in advance."

However, it finds, closed long-term agreements are no guarantee of constructive or rewarding peace.

"If unforeseen conditions arise to make provisions of the long-term agreement inadequate or unreasonable long before the scheduled expiration date, and the agreement is not re-opened to make suitable adjustments, labor-management relations may be troubled by considerable unrest and deterioration of worker morale even though there may be no work stoppage."

IT'S A HIT!

RIGHT off the bat, you'll go for the smooth taste, the keen refreshment, of a Sportsman Cigarette. With your very first puff, you'll enjoy the full rich flavour of choice Virginia tobacco—*guaranteed pure* and free from any adulteration. You'll like Sportsman's exclusive 'ALLWEATHER' waterproof paper, too. It does not stick to your lips. Start now to enjoy the smoke of good sportsmen everywhere—Sportsman Cigarettes.

Sportsman
VIRGINIA CIGARETTES

Rolled with 'ALLWEATHER' Waterproof Paper

Be a True Sportsman

1. PREVENT FOREST FIRES
2. CONSERVE WILD LIFE AND NATURAL RESOURCES